

Compte rendu de la réunion du premier conseil d'école:

Lundi 15 novembre 2021

Membres présents :

- Monsieur Epoulet (le maire), Madame Bourlon (son adjointe)
- Monsieur Sourisseau (DDEN)
- Mesdames Chatillon, Lecomte, Timorès, Vialettes (représentantes des parents d'élèves)
- Mesdames Beaufiles, Birebent, Drochon, Guillot (enseignantes) et Monsieur Guillemain (enseignant et directeur). Mesdames Mathé-Sagot et Piffeteau (absentes)
- secrétaire de séance : l'équipe enseignante

1- Rentrée 2021

➤ Présentation de l'équipe enseignante :

- Mesdames BEAUFILS et DROCHON se partagent à mi-temps la classe des **CE2-CM1** ;
- Mesdames PIFFETEAU et GUILLOT se partagent à mi-temps la classe des **PS-MS** : les lundis, mardis pour l'une et les jeudis vendredis pour l'autre, avec chacune 1 mercredi sur 2 ;
- Le service de madame MATHE-SAGOT **CM1-CM2** est complété par madame GUILLOT, les mardis ;
- Le service de monsieur GUILLEMAIN **CP-CE1** est complété par madame ALIBERT les mardis et un mercredi par mois.

➤ Effectifs:

PS/MS Mme PIFFETEAU Mme GUILLOT	GS/CP Mme BIREBENT	CP/CE1 Mr GUILLEMAIN Mme ALIBERT	CE2/CM1 Mme DROCHON Mme BEAUFILS	CM1/CM2 Mme MATHE-SAGOT Mme GUILLOT
16 PS + 7 MS	12 GS + 10 CP	5 CP + 20 CE1	19 CE2 + 6 CM1	9 CM1 + 15 CM2
23	22	25	25	24

Soit un total de **119 élèves** pour **85 familles**. Stabilité des effectifs : fin juin 2021 : 119 élèves.

➤ Rythme scolaire :

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00
13h45-16h00	13h45-16h00		13h45-16h00	13h45-16h00

L'accueil des élèves se fait à partir de 8h50 le matin et 13h35 l'après-midi.

Pause méridienne sur 3 services : mesures adaptées afin de respecter le protocole sanitaire et de limiter le brassage des élèves :

1^{er} service: 12h00 – 12h35 PS-MS et GS-CP

2^{ème} service: 12h30 – 13h05 CP/CE1

3^{ème} service: 13h00 – 13h35 CE2-CM1 et CM1-CM2

Monsieur le maire rappelle l'importance que les élèves sortent à 12h00 le mercredi par rapport aux impératifs des services de transport.

2- Règlement intérieur 2021-2022

Modifications apportées :

- La communication des absences prévisibles directement par les familles à la mairie ou à la cantine.
- L'interdiction de l'usage des téléphones mobiles ou tous autres appareils connectés à l'école.
- Rappel sur les tenues adaptées, notamment pour les filles et la longueur de certaines tenues inappropriées à l'école.

3- Point sécurité / santé

➤ PPMS :

Un exercice d'évacuation : le 5/10/21. 3 exercices à faire par an = 1 par trimestre.

Un exercice de confinement intrusion/Attentat est à venir. 3 exercices à faire par an = 1 par trimestre.

Une copie du bilan de chaque exercice est envoyée à la mairie et à l'inspection.

➤ Protocole sanitaire :

Remise en place du niveau 2 depuis la rentrée du 8 novembre : port du masque en intérieur à partir du CP.

Limitation du brassage des élèves, avec notamment le zonage par groupe classe pour les récréations

4- Bilan financier 2020-2021 de la coopérative scolaire

Charges = 6575, 81 € : 4157€ projet danse africaine + 360 € jeux de cour + assurance, cotisation OCCE

Produits = 8641, 45 € : 1311 € participation des familles, 1 500 de la municipalité et 5000 € de l'APE (dont 2000 € pour jeux de cour)

Le report était de 6 161 € € à la rentrée 2020, il est de 8227 € en banque à la rentrée 2021, dont 2000€ pour les jeux de cour.

5- Projets pour l'année 2021-2022

Année encore compliquée en terme de lisibilité pour les projets et sorties...

- **Bibliothèque** : Mise en place du prêt direct à partir du CP jusqu'au CM2 tous les quinze jours. Caisse de livres à disposition pour les maternelles.
- **Piscine** : pas de piscine cette année, le rattrapage des années précédentes n'étant pas terminé pour les classes qui n'y étaient pas allés.
- **Gymnase** : 6 créneaux par classe au gymnase de St Maxire, sur 3 périodes : CE2/CM, GS/CP/CE1 et PS/MS (les coûts des transports et du gymnase sont pris en charge par la municipalité).
- **Prix des incorruptibles** : c'est un prix littéraire décerné par les élèves après la lecture d'une sélection de livres. Chaque niveau a une sélection de livres adaptée, niveaux concernés : du CP jusqu'au CM2 (*Achat des livres : 425 €*).
- **Ecole et cinéma** : Projet départemental par cycle qui comprend le visionnage de trois films (un par trimestre) classes concernées : GS/CP et CP/CE1 (*Coût des entrées : 2,50 par élèves, par film = 375 € + coût des transports = 450 €*).
- **« Les oiseaux des plaines »** : classe des CM1-CM2, projet à venir.

- « **Merci la mer** » : classes des CE2/CM, projet à venir.
- « **Les petites bêtes** » : sortie dans la forêt Secondigny le 18/11/21 classes des CE2/CM (*Coût du transport = 200 €*).
- **Spectacles vivants**, en partenariat avec le CAC : un spectacle pour la classe des CE2/CM1 et un autre pour la classe des CM1/CM2 (*Coût : entrées + transports*)
- **Echanges avec le collège** : classe des CM1/CM2, projet sciences, avec madame Dassault.
- Projet en réflexion : « **Recyclage, compostage et tri des déchets** » pour les PS/MS en partenariat avec la CAN. Réhabilitation de l'espace jardin à côté du parking, sortie au CPIE de Coutières.
- Recherche d'un lieu proche de l'école, boisé, sécurisé afin de pouvoir envisager de faire « classe dehors ».
- Une sortie de fin d'année est en réflexion.

6- Questions diverses

Diffusion du compte-rendu des conseils d'école :

Peut-on s'accorder sur une diffusion dans les 15 jours après le conseil d'école ?

Le compte-rendu est affiché à la garderie et publié sur le site de l'école. Peut-on créer une rubrique spéciale qui permettrait de regrouper les CR passés et d'y avoir accès facilement ?

La mairie peut-elle aussi proposer une publication sur son site ?

Réponse : *Une nouvelle rubrique va être créée sur le site de l'école : « Conseils d'école » dans laquelle seront archivés tous les comptes rendus. Ils seront également mis en ligne sur le site de la mairie et accessibles dans les quinze jours suivants le conseil d'école.*

« Jeux » dans la cour :

Suite au phénomène Squid game, nous sommes inquiets de savoir si l'école est touchée...

Réponse : *Dans la cour, les enseignants n'ont observé aucun signe ou geste faisant allusion à cette série (interdite au moins de 16 ans). En revanche, certains élèves en ont parlé et ont été confrontés à cette série ou certaines images... L'équipe enseignante y est sensible et vigilante.*

Pour rappel, il est primordial de respecter la signalétique qui détermine à partir de quel âge, un jeu vidéo, une série, une vidéo... est adapté ou non aux enfants.

Cantine :

Nous nous demandions pourquoi certains jours le repas n'est pas le même pour tous les enfants de l'école.

Réponse : *Ce n'est arrivé qu'une seule fois, il s'agissait du dernier repas avant les vacances. Afin d'éviter le gaspillage alimentaire, le menu a été adapté et préparé en fonction des produits périssables restants. Monsieur le maire rappelle que les menus peuvent être modifiés en fonction des approvisionnements et des livraisons.*